



B E G E S

Bilan des émissions de Gaz à effet de serre de la préfecture des Alpes-Maritimes

Année 2019

Direction des ressources
Bureau de l'immobilier et des moyens
Affaire suivie par : Mathieu Giraud
Tél :04 93 72 24 54
Mél : mathieu.giraud@alpes-maritimes.gouv.fr

Sommaire

Sommaire.....	2
Cadre général.....	3
1/ Description de la personne morale concernées.....	4
2/ Description des périmètres organisationnels retenus.....	4
2.1/ Les postes d'émissions retenus.....	4
2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES.....	5
2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie.....	5
2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES.....	5
2.3.2/ Méthodologie d'élaboration du BEGES.....	5-6
3/ Année de reporting.....	6
3.1/ Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste.....	7
3.2/ Détail par site.....	8-9
4/ Diffusion du BEGES.....	10
5/ Synthèse des actions envisagées.....	10-11

Cadre général

Conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, tous les services de l'État sont tenus de réaliser, tous les trois ans un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ainsi qu'une synthèse des actions envisagées afin de réduire leurs émissions.

Cette réglementation s'applique à l'ensemble du territoire et implique les services centraux et déconcentrés.

Le BEGES est un outil qui permet de calculer les émissions de gaz à effet de serre des différents postes émetteurs d'un site notamment la consommation énergétique et les déplacements.

L'objectif est ensuite de définir des actions ayant pour finalité de réduire les émissions afin de répondre à l'objectif national fixé dans la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) du 13 juillet 2005 de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Cet objectif a été réaffirmé dans la loi Grenelle.

Par ailleurs, la France s'est engagée sur des objectifs climatiques visant d'ici **2020** à :

- porter à **20 %** la part des renouvelables dans les énergies consommées ;
- améliorer de **20 %** l'efficacité énergétique ;
- réduire de **20 %** les émissions de GES par rapport à 1990.

Les actions à mettre en œuvre s'inscrivent dans une démarche de développement durable à court et moyen terme. Elles viseront à limiter l'impact des activités de l'ensemble des sites sur le réchauffement climatique et à maîtriser la dépendance des services à l'utilisation des matières fossiles.

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale :

Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, département des Alpes-Maritimes, Ministère de l’Intérieur

Adresses :

- Préfecture des Alpes-Maritimes
147, boulevard du Mercantour – 06200 NICE
- Sous-préfecture de Grasse
3, avenue Général de Gaulle – 06130 GRASSE

Description sommaire de l’activité :

L’activité des services de la préfecture des Alpes-Maritimes et de la sous-préfecture de Grasse est essentiellement administrative (traitement de dossiers, accueil d’usagers...). Toutefois, une activité plus opérationnelle peut amener les agents des services à se déplacer hors des enceintes.

Missions générales de la préfecture des Alpes Maritimes :

- mise en œuvre des politiques publiques ;
- gestion de la sécurité des personnes et des biens ;
- contrôle administratif de la légalité et budgétaire des actes des collectivités territoriales ;
- service public et délivrance de titres aux usagers.

2. Description des périmètres organisationnels retenus

2.1/ Les postes d’émissions retenus

- **Scope 1 :** Émissions directes produites par les sources fixes ou mobiles (chaudière, voiture, climatisation...) en vert ci-dessous ;
- **Scope 2 :** Émissions indirectes associées à la consommation d’électricité, de chaleur ou de vapeur en jaune ci-dessous ;
- **Scope 3 :** Les autres émissions indirectes (l’achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises...) en bleu ci-dessous.

Catégories d’émissions	Numéros	Postes d’émissions
Émissions directes de GES	1	Émissions directes des sources fixes de combustion
	2	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique
	4	Émissions directes fugitives
	Sous total : 3	
Émissions indirectes associées à l’énergie	6	Émissions indirectes liées à la consommation d’électricité
	Sous total : 1	
Autres émissions indirectes de GES	8	Émissions liées à l’énergie non incluses dans les postes 1 à 7
	10	Immobilisations de biens
		Sous total : 3

2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES

- Émissions directes des procédés hors énergie (poste n° 3) ;
- Émissions issues de la biomasse (sols et forêts) (poste n°5) ;
- Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid (poste n°7) ;
- Un certain nombre d'informations manquantes n'ont pas permis d'intégrer l'ensemble des postes du SCOPE 3 dans le BEGES 2019 à l'exception des postes 8 et 10 (calculés automatiquement après insertion des données).

2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie

2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES

La présente étude prend en compte les gaz à effet de serre (GES) produits par les sites géographiques suivants :

NOM DU SITE	SURFACE (m ²)	EFFECTIFS *
Préfecture de Nice	11063	350
Sous Préfecture de Grasse	5300	47
Résidence Palais	360	8
Résidence Cal Spagnol	187	1
Résidence le Floralie	103	2
Résidence Longchamp	181	3
Résidence Villa El Alia	273	2
Résidence Grasse	935	4
TOTAL	18402	417

- * - nombre de postes de travail pour les services administratifs ;
- nombre de personnes vivant en 2018 dans les résidences préfectorales ;
- pour le Palais : nombre de poste de travail et de personnes vivant en 2018 dans cette résidence préfectorale.

2.3.2 / Méthodologie d'élaboration du BEGES

➤ Groupe de travail et mode d'organisation

Le bilan carbone de la préfecture des Alpes-Maritimes est produit par le Bureau de l'immobilier et des moyens et a assuré le pilotage du groupe de travail.

La production du bilan s'est déroulée en plusieurs étapes :

- la définition des périmètres du BEGES (organisationnel et opérationnel),
- la collecte des données auprès des services et des sociétés concernées,

- le renseignement de la matrice et l'analyse des résultats,
- l'élaboration des pistes d'amélioration et du plan d'actions.

Des points de situation de l'avancement du bilan ont été planifiés régulièrement au sein du service.

➤ **Outil utilisé :**

Logiciel SAGES.

➤ **Caractéristiques des données récoltées :**

- **Les émissions directes de sources mobiles à moteur thermiques :**

Elles concernent les déplacements professionnels c'est-à-dire l'utilisation des véhicules de fonction et de service du parc automobile de la préfecture. Les données sont recueillies à partir des carnets de bord des véhicules et des consommations de carburant (titres de recette).

- **Les émissions directes fugitives :**

En 2018 il n'y a pas eu de gaz rechargé dans les équipements de climatisation.

- **Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité :**

Les consommations énergétiques en kWh sont collectées à partir des factures du fournisseur total électricité pour certaines résidences (El Alia, Le Floralie et Cal de Spagnol) tandis que les données pour le palais et la sous-préfecture de Grasse ont été recueillies auprès du fournisseur direct énergie. Pour le site de la préfecture, les émissions ont été calculées en fonctions des données relevées par le conseil départemental. Afin de comparer au plus juste avec le BEGES précédent, les données retenues concernent uniquement le CADAM et non la préfecture seule. Ceci s'explique par l'absence en 2015 de compteur individuel dans chaque bâtiment du CADAM. Les données propres à la préfecture figurent toutefois dans la colonne remarque du tableau de données BEGES.

- **Les émissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7 :**

Elles regroupent les pertes en ligne de l'électricité (transport du fournisseur Total électricité et par celui choisit par le conseil départemental) ainsi que les émissions en amont de la combustion de carburant (émises par le producteur Total).

- **Émissions directes des sources fixes de combustion :**

Elles sont liées à la consommation de gaz destinée au chauffage du palais préfectoral, de Grasse et des résidences El Allia et Longchamp. Les consommations en kWh sont collectées à partir des factures du fournisseur Eni pour ces mêmes sites.

Il a paru opportun d'exclure certaines données recueillies du SCOPE 3 afin de comparer au mieux le BEGES 2019 avec le précédent.

3. Année de reporting

Année de reporting : **2018**

Année de référence (permettant dans le futur de comparer les résultats) : **2015**

Année du prochain bilan : **2022**

3.1 / Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste

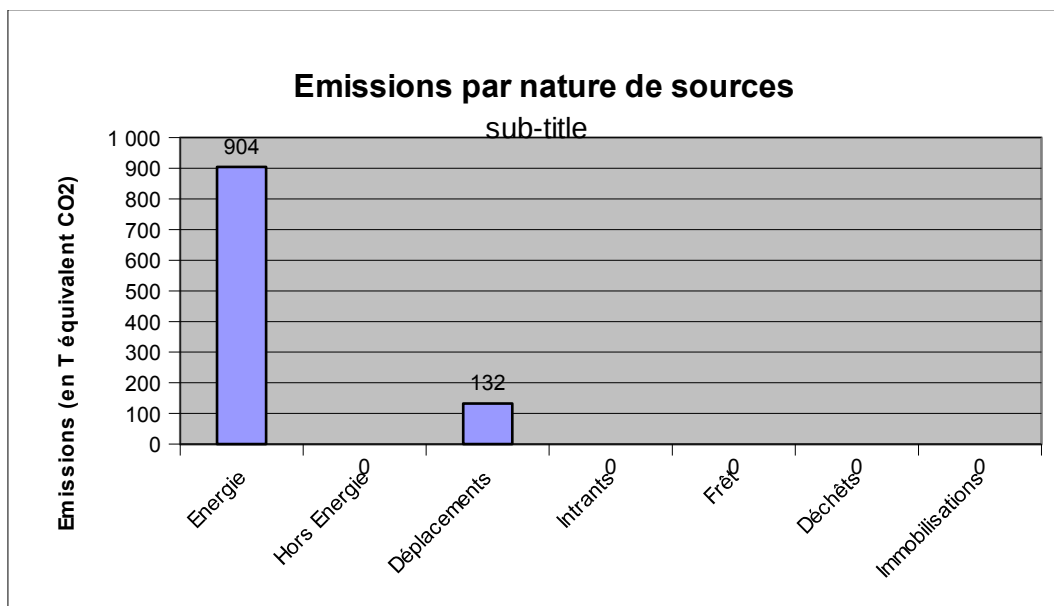
Pour le périmètre retenu, la préfecture de Nice, la sous-préfecture de Grasse et les résidences ont émis **988 t CO² équivalent en 2018** (Données issues de l'outil SAGES).

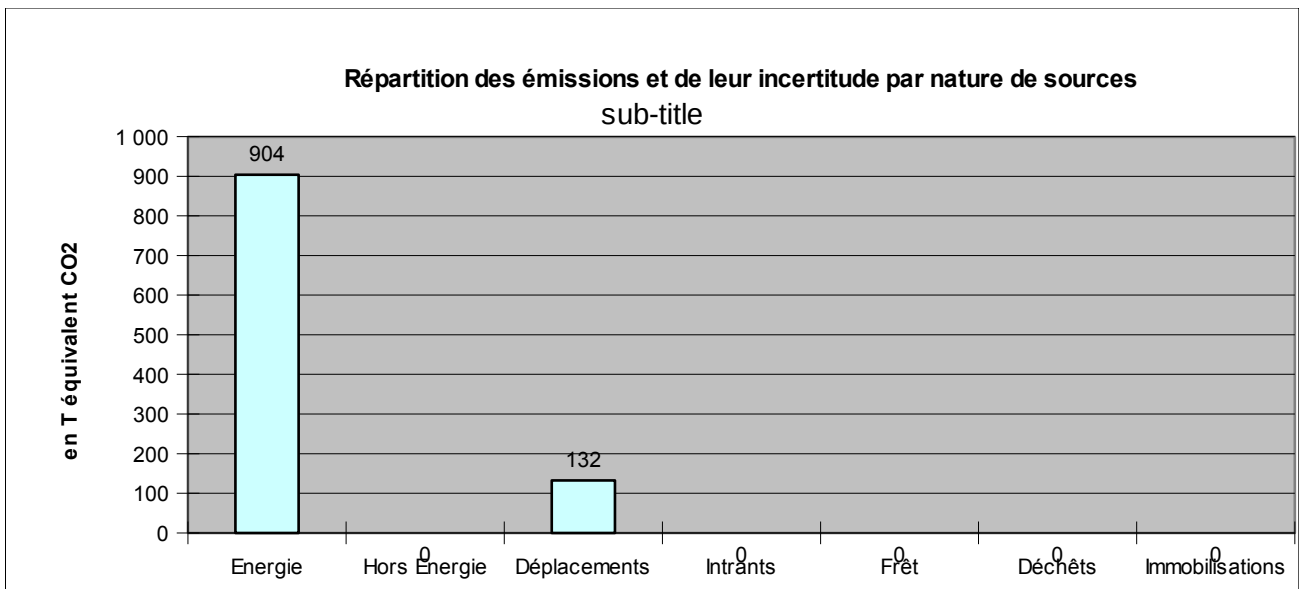
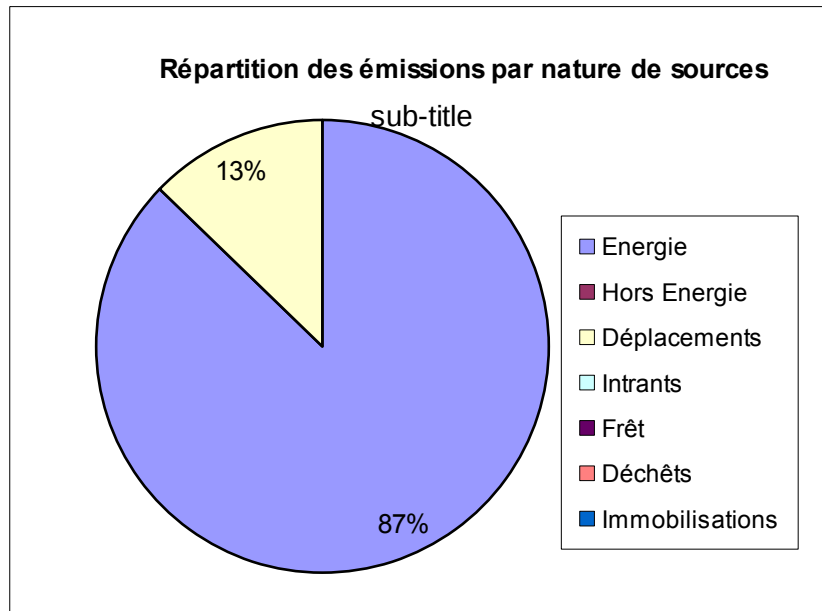
indicateur de performance global : émissions totales de GES t CO² / effectif total = **2,4 t CO²/agent**

Organisation:		Emissions GES (en Tonnes)															
Site:		Bilan des émissions GES (2018)					Bilan des émissions GES de l'année de référence (2015)					Evolution entre les deux bilans					
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Libellés de postes	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	TCO2e		
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	174,09	10,82	1,85	0,00	186,8	0,00	267,0	1,0	3,0		271,0		-84,19		
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	49,88	0,05	0,00	0,00	49,9	0,00	48,0				49,0		0,90		
	3	Emissions directes des procédés hors énergie														0,00	
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					88,0	88,0	-88,00		
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)														0,00	
		Sous total		223,98	10,87	1,85	0,00	236,7	0,00	315,0	1,0	3,0	88,0	408,0	0,0	-171,3	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6						499,3						602,0		-102,66		
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0,0								0,00		
		Sous total					499,3						602,0		-102,7		
Autres émissions indirectes*	8						240,6						192,0		48,61		
	9	Achats de produits ou services					0,0								0,00		
	10	Immobilisations de biens					11,0								10,97		
	11	Déchets					0,0								0,00		
	12	Transport de marchandise amont					0,0								0,00		
	13	Déplacements professionnels					0,0								0,00		
	14	Actifs en leasing amont													0,00		
	15	Investissements													0,00		
	16	Transport des visiteurs et des clients					0,0								0,00		
	17	Transport de marchandise aval					0,0								0,00		
	18	Utilisation des produits vendus													0,00		
	19	Fin de vie des produits vendus													0,00		
	20	Franchise aval													0,00		
	21	Leasing aval													0,00		
	22	Déplacements domicile travail					0,0								0,00		
23	Autres émissions indirectes													0,00			
	Sous total					251,6							192,0		59,6		
Total (T CO2e):							988	Total (T CO2e):							1 202		-214
soit (en T CO2e)							2,3 par agent	Soit une évolution de							-17,8 %		

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire





3.2/ Détail par site

Organisation: Ministère de l'Intérieur			Emissions GES (en Tonnes)													
Site: préfecture des Alpes-Maritimes			Bilan des émissions GES					Bilan des émissions GES de l'année de référence					Evolution entre les deux bilans			
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Libellés de postes	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	TCO2e	
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	146,68	9,11	1,56	0,00	157,4	0,00					221,0		-63,61	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	49,93	0,05	0,00	0,00	50,0	0,00					23,0		27,00	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie													0,00	
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					53,0		-53,00	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)													0,00	
	Sous total		196,61	9,16	1,56	0,00	207,4	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	297,0	0,0	-89,6	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6						475,9						542,0		-66,09	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0,0								0,00	
	Sous total						475,9						542,0		-66,1	
Autres émissions indirectes*	8						225,3						161,0		64,29	
	9	Achats de produits ou services					0,0								0,00	
	10	Immobilisations de biens					11,0								10,98	
	11	Déchets					0,0								0,00	
	12	Transport de marchandise amont					0,0								0,00	
	13	Déplacements professionnels					0,0								0,00	
	14	Actifs en leasing amont													0,00	
	15	Investissements													0,00	
	16	Transport des visiteurs et des clients					0,0								0,00	
	17	Transport de marchandise aval					0,0								0,00	
	18	Utilisation des produits vendus													0,00	
	19	Fin de vie des produits vendus													0,00	
	20	Franchise aval													0,00	
	21	Leasing aval													0,00	
22	Déplacements domicile travail					0,0								0,00		
23	Autres émissions indirectes													0,00		
	Sous total						236,3						161,0		75,3	
Total (T CO2e):							920		Total (T CO2e):					1 000		
soit (en T CO2e):							2,6	par agent	Soit une évolution de					-8,0	%	

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Organisation: Ministère de l'Intérieur			Emissions GES (en Tonnes)													
Site: Sous-préfecture de Grasse			Bilan des émissions GES					Bilan des émissions GES de l'année de référence					Evolution entre les deux bilans			
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Libellés de postes	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	TCO2e	
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	21,47	1,34	0,23	0,00	23,0	0,00					33,0		-9,96	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	0,00	0,00	0,00	0,00	5,1	0,00					2,0		3,13	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie													0,00	
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					26,0		-26,00	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)													0,00	
	Sous total		21,47	1,34	0,23	0,00	28,2	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	61,0	0,0	-32,8	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6						7,8						8,0		-0,22	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0,0								0,00	
	Sous total						7,8						8,0		-0,2	
Autres émissions indirectes*	8						8,4						10,0		-1,60	
	9	Achats de produits ou services					0,0								0,00	
	10	Immobilisations de biens					0,0								0,00	
	11	Déchets					0,0								0,00	
	12	Transport de marchandise amont					0,0								0,00	
	13	Déplacements professionnels					0,0								0,00	
	14	Actifs en leasing amont													0,00	
	15	Investissements													0,00	
	16	Transport des visiteurs et des clients					0,0								0,00	
	17	Transport de marchandise aval					0,0								0,00	
	18	Utilisation des produits vendus													0,00	
	19	Fin de vie des produits vendus													0,00	
	20	Franchise aval													0,00	
	21	Leasing aval													0,00	
22	Déplacements domicile travail					0,0								0,00		
23	Autres émissions indirectes													0,00		
	Sous total						8,4						10,0		-1,6	
Total (T CO2e):							44		Total (T CO2e):					79		
soit (en T CO2e):							0,9	par agent	Soit une évolution de					-43,9	%	

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Organisation:		Emissions GES (en Tonnes)														
Site:		Bilan des émissions GES							Bilan des émissions GES de l'année de référence					Evolution entre les deux bilans		
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Libellés de postes	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	TCO2e	
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	1,13	0,07	0,01	0,00	1,2	0,00					1,0		0,21	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					4,0		-4,00	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie													0,00	
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					1,0		-1,00	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)													0,00	
		Sous total	1,13	0,07	0,01	0,00	1,2	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0	0,0	-4,8	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6						12,1						41,0		-28,90	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0,0								0,00	
		Sous total					12,1						41,0		-28,9	
Autres émissions indirectes*	8						4,7						10,0		-5,34	
	9	Achats de produits ou services					0,0								0,00	
	10	Immobilisations de biens					0,0								0,00	
	11	Déchets					0,0								0,00	
	12	Transport de marchandise amont					0,0								0,00	
	13	Déplacements professionnels					0,0								0,00	
	14	Actifs en leasing amont													0,00	
	15	Investissements													0,00	
	16	Transport des visiteurs et des clients					0,0								0,00	
	17	Transport de marchandise aval					0,0								0,00	
	18	Utilisation des produits vendus													0,00	
	19	Fin de vie des produits vendus													0,00	
	20	Franchise aval													0,00	
	21	Leasing aval													0,00	
	22	Déplacements domicile travail					0,0								0,00	
23	Autres émissions indirectes													0,00		
		Sous total					4,7						10,0		-5,3	
							Total (T CO2e):	18						Total (T CO2e):	57	-39
							soit (en T CO2e)	2,2						Soit une évolution de	-68,5%	

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Organisation:		Emissions GES (en Tonnes)														
Site:		Bilan des émissions GES							Bilan des émissions GES de l'année de référence					Evolution entre les deux bilans		
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Libellés de postes	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	TCO2e	
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					17,0		-17,00	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					3,0		-3,00	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie													0,00	
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					5,0		-5,00	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)													0,00	
		Sous total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0	0,0	-25,0	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6						0,0						1,0		-1,00	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0,0								0,00	
		Sous total					0,0						1,0		-1,0	
Autres émissions indirectes*	8						0,0						5,0		-5,00	
	9	Achats de produits ou services					0,0								0,00	
	10	Immobilisations de biens					0,0								0,00	
	11	Déchets					0,0								0,00	
	12	Transport de marchandise amont					0,0								0,00	
	13	Déplacements professionnels					0,0								0,00	
	14	Actifs en leasing amont													0,00	
	15	Investissements													0,00	
	16	Transport des visiteurs et des clients					0,0								0,00	
	17	Transport de marchandise aval					0,0								0,00	
	18	Utilisation des produits vendus													0,00	
	19	Fin de vie des produits vendus													0,00	
	20	Franchise aval													0,00	
	21	Leasing aval													0,00	
	22	Déplacements domicile travail					0,0								0,00	
23	Autres émissions indirectes													0,00		
		Sous total					0,0						5,0		-5,0	
							Total (T CO2e):	0						Total (T CO2e):	31	-31
							soit (en T CO2e)	0,0						Soit une évolution de	-100,0%	

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Organisation:		Emissions GES (en Tonnes)														
Site:		Bilan des émissions GES							Bilan des émissions GES de l'année de référence					Evolution entre les deux bilans		
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Libellés de postes	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	TCO2e	
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					0,0		0,00	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					2,0		-2,00	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie													0,00	
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					1,0		-1,00	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)													0,00	
	Sous total		0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	-3,0	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6						1,3						6,0		-4,68	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0,0								0,00	
	Sous total						1,3						6,0		-4,7	
Autres émissions indirectes*	8						0,5						2,0		-1,52	
	9	Achats de produits ou services					0,0								0,00	
	10	Immobilisations de biens					0,0								0,00	
	11	Déchets					0,0								0,00	
	12	Transport de marchandise amont					0,0								0,00	
	13	Déplacements professionnels					0,0								0,00	
	14	Actifs en leasing amont													0,00	
	15	Investissements													0,00	
	16	Transport des visiteurs et des clients					0,0								0,00	
	17	Transport de marchandise aval					0,0								0,00	
	18	Utilisation des produits vendus													0,00	
	19	Fin de vie des produits vendus													0,00	
	20	Franchise aval													0,00	
	21	Leasing aval													0,00	
22	Déplacements domicile travail					0,0								0,00		
23	Autres émissions indirectes													0,00		
	Sous total					0,5							2,0		-1,5	
							Total (T CO2e):	2						Total (T CO2e):	11	
							soit (en T CO2e)	1,8	par agent					Soit une évolution de	-83,6%	

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Organisation:		Emissions GES (en Tonnes)														
Site:		Bilan des émissions GES							Bilan des émissions GES de l'année de référence					Evolution entre les deux bilans		
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Libellés de postes	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	TCO2e	
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0,04	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					0,0		0,05	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					5,0		-5,00	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie													0,00	
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					0,0		0,00	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)													0,00	
	Sous total		0,04	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	-5,0	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6						1,3						1,0		0,33	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0,0								0,00	
	Sous total						1,3						1,0		0,3	
Autres émissions indirectes*	8						0,5						2,0		-1,50	
	9	Achats de produits ou services					0,0								0,00	
	10	Immobilisations de biens					0,0								0,00	
	11	Déchets					0,0								0,00	
	12	Transport de marchandise amont					0,0								0,00	
	13	Déplacements professionnels					0,0								0,00	
	14	Actifs en leasing amont													0,00	
	15	Investissements													0,00	
	16	Transport des visiteurs et des clients					0,0								0,00	
	17	Transport de marchandise aval					0,0								0,00	
	18	Utilisation des produits vendus													0,00	
	19	Fin de vie des produits vendus													0,00	
	20	Franchise aval													0,00	
	21	Leasing aval													0,00	
22	Déplacements domicile travail					0,0								0,00		
23	Autres émissions indirectes													0,00		
	Sous total					0,5							2,0		-1,5	
							Total (T CO2e):	2						Total (T CO2e):	8	
							soit (en T CO2e)	0,9	par agent					Soit une évolution de	-76,6%	

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Organisation:		Emissions GES (en Tonnes)															
Site:		Bilan des émissions GES							Bilan des émissions GES de l'année de référence						Evolution entre les deux bilans		
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Libellés de postes	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	TCO2e		
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					0,0		0,00		
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					3,0		-3,00		
	3	Emissions directes des procédés hors énergie													0,00		
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00					1,0		-1,00		
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)													0,00		
		Sous total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	-4,0		
Emissions indirectes associées à l'énergie	6						0,7						1,0		-0,26		
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0,0								0,00		
		Sous total					0,7						1,0		-0,3		
Autres émissions indirectes*	8						0,3						1,0		-0,73		
	9	Achats de produits ou services					0,0								0,00		
	10	Immobilisations de biens					0,0								0,00		
	11	Déchets					0,0								0,00		
	12	Transport de marchandise amont					0,0								0,00		
	13	Déplacements professionnels					0,0								0,00		
	14	Actifs en leasing amont													0,00		
	15	Investissements													0,00		
	16	Transport des visiteurs et des clients					0,0								0,00		
	17	Transport de marchandise aval					0,0								0,00		
	18	Utilisation des produits vendus													0,00		
	19	Fin de vie des produits vendus													0,00		
	20	Franchise aval													0,00		
	21	Leasing aval													0,00		
	22	Déplacements domicile travail					0,0								0,00		
23	Autres émissions indirectes													0,00			
		Sous total					0,3						1,0		-0,7		
							Total (T CO2e):	1							Total (T CO2e):	6	
							soit (en T CO2e)	0,5							Soit une évolution de	-83,1%	

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Organisation:		Emissions GES (en Tonnes)															
Site:		Bilan des émissions GES							Bilan des émissions GES de l'année de référence						Evolution entre les deux bilans		
catégories d'émissions	Postes d'émissions	Libellés de postes	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	TCO2e		
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	4,78	0,30	0,05	0,00	5,1	0,00							5,13		
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00							0,00		
	3	Emissions directes des procédés hors énergie													0,00		
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00							0,00		
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)													0,00		
		Sous total	4,78	0,30	0,05	0,00	5,1	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,1		
Emissions indirectes associées à l'énergie	6						0,2								0,17		
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					0,0								0,00		
		Sous total					0,2						0,0		0,2		
Autres émissions indirectes*	8						1,0								1,01		
	9	Achats de produits ou services					0,0								0,00		
	10	Immobilisations de biens					0,0								0,00		
	11	Déchets					0,0								0,00		
	12	Transport de marchandise amont					0,0								0,00		
	13	Déplacements professionnels					0,0								0,00		
	14	Actifs en leasing amont													0,00		
	15	Investissements													0,00		
	16	Transport des visiteurs et des clients					0,0								0,00		
	17	Transport de marchandise aval					0,0								0,00		
	18	Utilisation des produits vendus													0,00		
	19	Fin de vie des produits vendus													0,00		
	20	Franchise aval													0,00		
	21	Leasing aval													0,00		
	22	Déplacements domicile travail					0,0								0,00		
23	Autres émissions indirectes													0,00			
		Sous total					1,0						0,0		1,0		
							Total (T CO2e):	6							Total (T CO2e):	0	
							soit (en T CO2e)	2,1							Soit une évolution de	sans objet %	

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

4. Diffusion du BEGES

Le BEGES est diffusé sur le site internet : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/> ainsi que le portail intranet interministériel des services de l'État dans les Alpes-Maritimes : <http://intranet06.interieur.ader.gouv.fr/>

5. Synthèse des actions envisagées

Indicateurs de performance global :

- T CO2 e émis
- Taux d'évolution annuel
- T CO2 e / agent

Stratégie de réduction des GES :

Sur la période triennale du BEGES, l'effort sera porté sur les GES des SCOPE 1 et 2 afin d'atteindre les cibles ministérielles.

Des actions simples à mettre en œuvre relevant du SCOPE 3 seront également planifiées.

La finalité est d'inscrire pleinement la préfecture dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 22 juillet 2016.

Les grands axes de la loi intègrent notamment la rénovation des bâtiments, le développement des transports propres, la lutte contre le gaspillage énergétique et la promotion de l'économie circulaire.

Axes stratégiques de réduction :

- Les déplacements professionnels ;
- La consommation électrique globale ;
- La consommation de chauffage.

Les actions présentées dans le plan ci-joint, ont été classées en fonction des postes d'émissions.